

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

SELARL

BROUSSAS ALEXANDRE

Huissiers de Justice Associés

243 AVENUE FRANCIS BLANCHARD

01170 – GEX

-

13 A CHEMIN DU LEVANT

01210 – FERNEY VOLTAIRE

Tel : 0450415085

contact@huissiers-paysdegex.com

Fax : 0450425681

<https://www.huissiers-paysdegex.com>



SELARL

BROUSSAS ALEXANDRE

HUISSIERS DE JUSTICE

**MARDI TRENTE MARS
DEUX MILLE VINGT ET UN
à 16 heures 50**

A LA REQUETE DE :

SA COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIE ET CAUTIONS, immatriculée au RCS de NANTERRE n° 382506079, dont le siège social est 16 rue hoche - Tour Kupka B, 92919 LA DEFENSE CEDEX, FRANCE, agissant diligence de son représentant légal en exercice

Faisant élection de domicile et constitution d'Avocat en la personne et au cabinet de Maître Philippe REFFAY de la SCP REFFAY ET ASSOCIES, Avocat inscrit au Barreau de l'Ain, y demeurant 44 rue Léon Perrin BP 157 – 01004 BOURG EN BRESSE

Et ayant pour avocat plaidant Maître Frédéric ALLEAUME Avocat associé de la SCP GRAFMEYER – BAUDRIER – ALLEAUME – JOUSSEMET, Avocats associés au Barreau de Lyon y demeurant 1 rue de la République 69001 LYON

M'AYANT EXPOSE :

Que poursuivant la saisie immobilière d'un bien immobilier appartenant à :



Agissant en vertu :

De la grosse d'un jugement réputé contradictoire et en premier ressort du Tribunal de Grande Instance de BOURG EN BRESSE en date du 17 octobre 2019, signifié à partie le 26 décembre 2019 et définitif selon certificat de non-appel de la Cour d'Appel de LYON du 29 janvier 2020

D'un commandement valant saisie immobilière signifié en date du 20/01/2021

Et des articles R322-1 à 322-3 du Code de Procédure Civile d'exécution,

Et en l'absence de paiement intégral des sommes dues dans le délai de 8 jours imparti à

Qu'il convient de procéder à la description du bien immobilier sis :

221 G rue Marius Cadoz

01170 GEX

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Nous, Fabien BROUSSAS - Julie ALEXANDRE, Huissiers de Justice Associés au sein de la SELARL FABIEN BROUSSAS - JULIE ALEXANDRE, Titulaire de deux Offices d'Huissier de Justice à FERNEY VOLTAIRE et GEX, pris en son Office de GEX, y demeurant 243 avenue Francis Blanchard, représenté par Julie ALEXANDRE, soussignée,

JE ME SUIS RENDU CE JOUR

221 G rue Marius Cadoz

01170 GEX

OÙ ÉTANT J'AI PROCÉDÉ AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :

CONDITIONS D'OCCUPATION DU LOGEMENT

Les lieux sont occupés par Madame Brigitte KANE-LEIBZIG au terme d'un bail sous seing privé en date du 19-09-2018, pour une durée de trois ans à compter du 01-09-2018 pour se terminer le 01-09-2021 pour un loyer de 1200 €uros mensuels outre charges mensuelles de 75 €uros.

Suite à un accord entre les parties, le loyer a été ramené à la somme de 900 €uros mensuels charges comprises.

INFORMATIONS SUR LA VILLE

L'appartement se situe à environ 200 mètres du centre ville.

LOCALISATION DU BIEN

L'appartement est situé au rez de chaussée du bâtiment G et est exposé Sud Est - Sud Ouest. Le jardin est équipé d'un portillon donnant accès direct au parking de la résidence.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LE BIEN

L'appartement est en bon état général.

ENTRÉE ET COULOIR

Je constate :

Que la porte comporte un plaquage bois, et est équipée d'une serrure trois points,

Que le couloir est en L,

Que le plafond est peint en blanc,

Que les murs sont peints en blanc,

Que les plinthes sont en bois,

Que le sol est habillé d'un parquet flottant,

Que le couloir est équipé d'une attente lave linge, et d'un placard avec deux portes battantes

Que l'appareillage électrique est en état, la lumière est assurée par un point lumineux au plafond.



1.



2.



3.



4.

WC

Je constate :

Que la pièce est accessible depuis la salle de bains et est fermée par une porte coulissante,

Que le plafond est peint en blanc,

Que les murs sont peints en blanc,

Que les plinthes sont carrelées,

Que le sol est recouvert d'un carrelage,

Que l'appareillage électrique est en état, la lumière est assurée par un point lumineux au plafond,

Que l'installation sanitaire comprend :

Un WC sur pied,

Le cumulus.



1.

SALLE DE BAIN

Je constate :

Que la pièce est fermée par une porte coulissante,

Que le plafond est peint en blanc,

Que les murs sont peints en blanc, faïencés dans la cabine de douche,

Que les plinthes sont carrelées,

Que le sol est habillé d'un carrelage,

Que l'appareillage électrique est en état,

Que la pièce est chauffée par un sèche serviette,

Que l'installation sanitaire comprend :

Une vasque avec robinetterie, meuble support, miroir et bandeau lumineux,

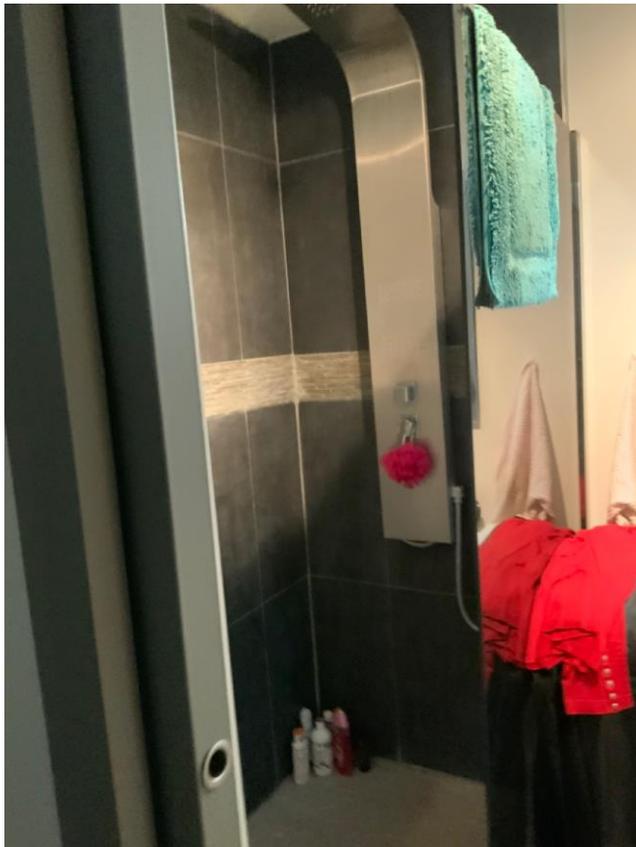
Une douche avec robinetterie, pare douche.



1.



2.



3.



4.



5.



6.

SÉJOUR

Je constate :

Que le séjour est ouvert sur la cuisine et le couloir de l'entrée,

Que le plafond est peint en blanc,

Que les murs sont peints en blanc,

Que les plinthes sont en bois,

Que le sol est habillé d'un parquet flottant,

Que l'appareillage électrique est en état, la lumière est assurée par un point lumineux au plafond,

Que la pièce est éclairée par une porte fenêtre, côté Sud Est, équipée de volets en bois,

Que la pièce est chauffée par deux convecteurs électriques.



1.



2.



3.



4.



5.

CUISINE

Je constate :

Que le plafond est peint en blanc,

Que les murs sont peints en blanc,

Que le sol est habillé d'un parquet flottant,

Que la pièce est éclairée par une porte fenêtre simple, exposée Sud Est, équipée d'un volet en bois,

Que la cuisine est équipée :

D'un ensemble de placards et tiroirs,

D'un évier un bac avec robinetterie,

D'un lave vaisselle,

D'un four,

D'un four à micro ondes,

D'une plaque de cuisson.



1.



2.



3.

CHAMBRE

Je constate :

Que la chambre est accessible depuis le séjour,

Que la pièce est fermée par une porte coulissante,

Que le plafond est peint en blanc,

Que les murs sont peints en blanc,

Que les plinthes sont en bois,

Que le sol est recouvert d'un parquet flottant,

Que l'appareillage électrique est en état, la lumière est assurée par un point lumineux au plafond,

Que la pièce est éclairée par une fenêtre, exposée côté Sud Ouest, équipée de volets en bois,

Que la pièce est chauffée par un convecteur électrique.



1.



2.

JARDIN

Je constate :

Que le jardin est exposé Sud Est - Sud Ouest,

Que le jardin est clôturé et comprend un portillon donnant directement sur le parking de la résidence,

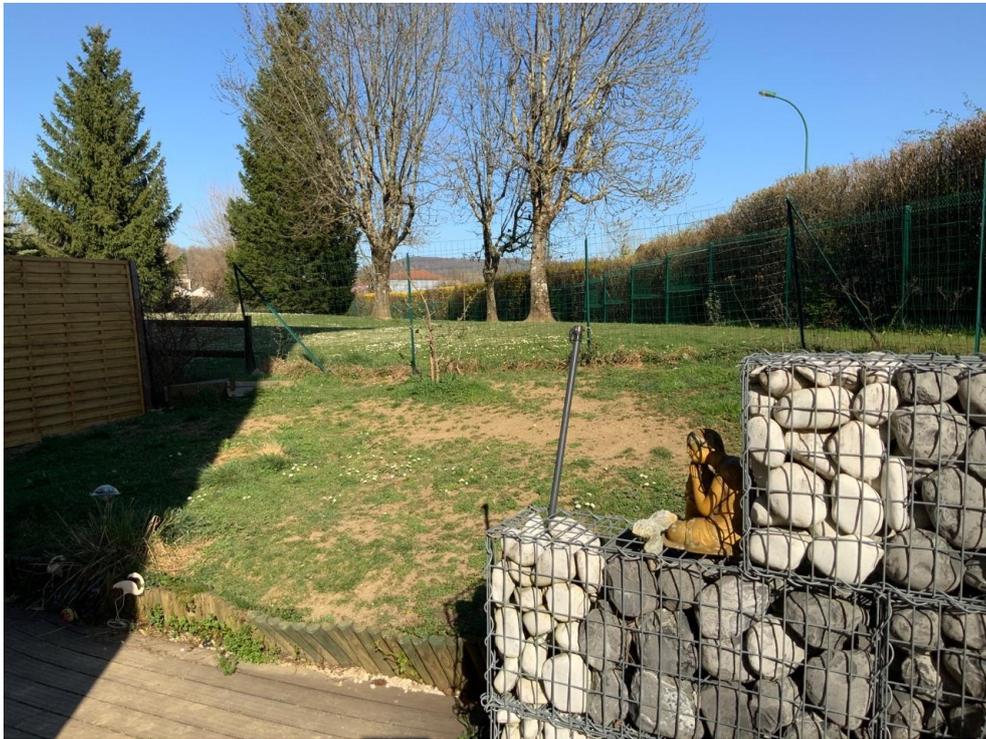
Que la pelouse est en mauvais état.



1.



2.



3.



4.



5.



6.

CAVE 160

Je constate :

Que l'ensemble plafond mur sol est brut.



1.

GARAGE

Je constate :

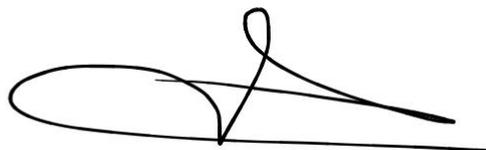
Qu'il s'agit d'un garage simple, fermé.

SYNDIC DE CO-PROPRIÉTÉ

Le syndic de copropriété est la RÉGIE du LÉMAN sis à FERNEY VOLTAIRE (01210), 4 rue de Meyrin.

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

Pour substitution



FABIEN BROUSSAS
Huissier de Justice

| COUT DE L'ACTE | | | |
|----------------------|----------|--|--|
| Nature | Montant | | |
| Emolument art R444-3 | 219,56 € | | |
| Vacation | 74,40 € | | |
| Transport | 7,67 € | | |
| Total Hors Taxes | 301,23 € | | |
| T.V.A 20,00 % | 60,25 € | | |
| Taxe Forfétaire | 0,00 € | | |
| Total TTC | 361,48 € | | |